



LA BISE

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, ce numéro de septembre est l'occasion de parler de la rentrée scolaire en notre école communale. 51 enfants, de la petite section au CM2, sont présents dans les 2 classes. Un début d'année scolaire sans problème, dotée d'enseignants et de personnel encadrant qualifiés et volontaires, de locaux adaptés aux besoins de l'enseignement. Des services sont à disposition des parents : la garderie (matin et soir) et la cantine. Je souhaite à tous une excellente année scolaire dans une ambiance agréable. Je souhaite également une très belle année et réussite à tous les collégiens, lycéens et autres étudiants de notre commune.

L'été 2019 fut marqué par des températures très hautes et par une sécheresse extrême ; certainement les effets annoncés du réchauffement climatique. Pour autant, grâce à votre bienveillance, nous n'avons pas eu de difficulté notable concernant l'alimentation en eau.

Ce 18 août, c'est avec tristesse et regret que nous apprenons le décès de Henria Ollier. Native de Mazan l'Abbaye, elle habitait avec sa famille le quartier du Bouchet depuis l'année 1950. Elle était notre doyenne à qui l'on aurait dû fêter les 100 ans le 8 décembre prochain. Le destin et la maladie en ont décidé autrement. Je renouvelle tous mes vœux d'amitié et de courage à ses proches.

Je vous invite à la lecture de cette Bise, de ses précieuses informations et vous souhaite un bel automne.

Le Maire.

TRAVAUX EN COURS ET RÉALISATION



**REJOINTOIEMENT DE LA FAÇADE NORD
DU BÂTIMENT MAIRIE ÉCOLE**



ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DES ROURES



AMÉNAGEMENT DU BOULODROME



AMÉNAGEMENT D'UN ABREUVOIR DANS LE CADRE DU SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'EAU

TRAVAUX DE VOIRIE LE COIRON (PEYROLLES ET LE FREYSSNET), LE VILLAGE (ENTRÉE), LE CIMETIÈRE



RENTÉE DES CLASSES

La rentrée s'est effectuée sans problème. L'effectif, sensiblement le même qu'en 2018, est à ce jour de 51 enfants de la petite section au CM2.

Nos deux enseignants sont restés en poste cette année et notre personnel communal est composé d'une ATSEM et de deux personnes en charge de la cantine (45 repas quotidiens en moyenne), de la garderie et de l'entretien des bâtiments.



Des travaux nécessaires pour le confort des enseignants, des élèves et du personnel communal ont été réalisés par la mairie afin d'assurer une rentrée réussie. Nous souhaitons bon courage à tous pour cette nouvelle année scolaire.

Un article de sensibilisation à la lutte contre le frelon asiatique a paru sur la Bise précédente. Le GDSA Ardèche (Groupement de Défense Sanitaire de l'Abeille de l'Ardèche) a agréé deux personnes professionnelles qui peuvent intervenir sur notre commune (tarifs à la demande). Vous trouverez leurs coordonnées ci-contre.

Dans la commune, ils sont déjà intervenus sur un nid bâti à plus de 10 mètres de haut, sur un frêne en bordure de rivière.

LE FRELON ASIATIQUE

DESTRUCTION GUEPES ET FRELONS



ALLO FRELONS

Fabien MALDI: 06 64 76 11 72
Sylvain MENDÈS: 06 12 97 37 33

ANALYSE FINANCIÈRE SIMPLIFIÉE 2018

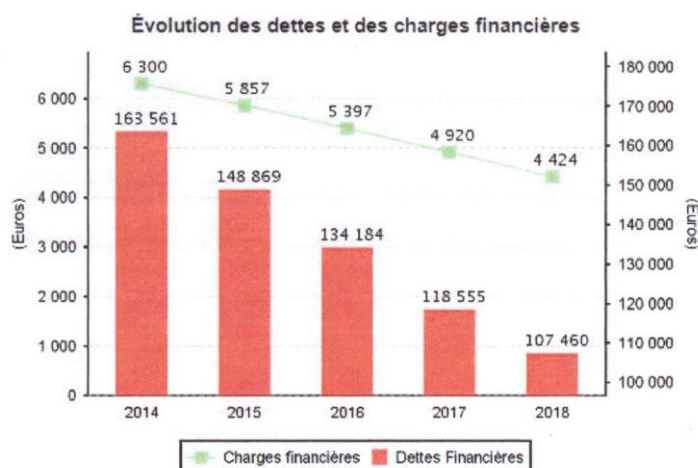
Aubignas est une commune de 497 habitants pour une superficie de 15.42 km² soit une densité de population de 32 ha/km². Tous les ans, la trésorerie de Le Teil réalise une analyse financière et fiscale simplifiée. Nous vous faisons part dans cet article des données les plus importantes pour notre commune.

Nombre de Foyers : 231 dont 30 résidences secondaires soit 13.9 % pour une moyenne départementale à 36.6%.

Budget communal :

Les recettes de fonctionnement sont de 350 000 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 250 000 € dont 49% de charges de personnel (salaires et charges sociales).



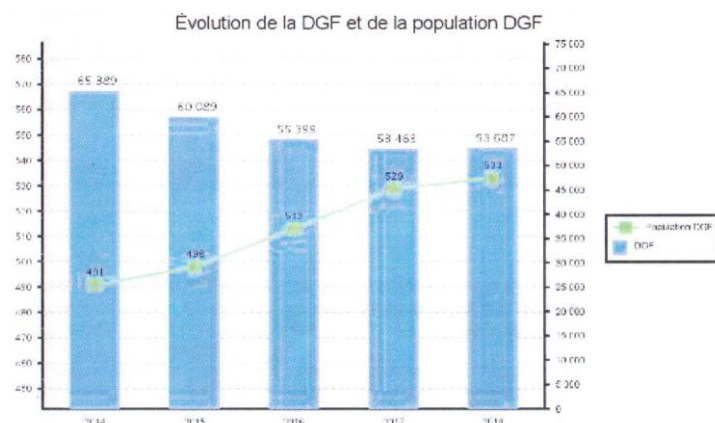
Endettement :

Nous pouvons voir sur ce graphique que notre dette est en diminution constante par rapport à 2014.

La dette moyenne de 216€/hab est bien en dessous de la moyenne départementale.

Evolution de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) :

La DGF représente la participation de l'État au fonctionnement des collectivités territoriales. Nous pouvons voir sur ce schéma qu'elle n'a pas cessé de diminuer depuis 2014 alors que la population a augmenté.



FPIC : Redressement de la Dette Publique

On constate une participation de la commune à hauteur de 9 497€ vers l'État alors que la participation de l'État aux collectivités territoriales ne fait que diminuer.

CARNET DE SAISON : LA CHAUVE-SOURIS

Lors du numéro de la Bise de septembre 2018, nous parlions de la démarche « Ardèche par nature » et de la pose, dans les vignes, de nichoirs à chauves-souris. En effet, ces dernières sont des prédateurs naturels des vers de la grappe et des cicadelles.



Mais au final qui sont ces étonnants mammifères :

Les chauves-souris sont les seuls mammifères capables d'un vol actif. L'aile est une main qui s'est transformée et dont les doigts sous-tendent une membrane de peau souple et élastique. Ces mammifères nocturnes font partie des rares animaux qui peuvent « voir avec leurs oreilles » : ils chassent et s'orientent dans l'obscurité en utilisant les échos de leurs cris ultrasonores.

Les chauves-souris représentent un tiers des espèces de mammifères terrestres et se répartissent en 35 espèces en France.

Ce sont de grandes consommatrices d'insectes. Dès le soir, elles prennent le relais des oiseaux et peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes variés. Elles sont donc très utiles !

L'hiver, les insectes devenant inactifs, les chauves-souris ne trouvent plus de proies et entrent en léthargie. Pour cela elles cherchent des gîtes frais tels que les grottes, arbres creux ou caves de maisons. Il est donc important de les laisser dormir car tout dérangement peut leur être fatal.

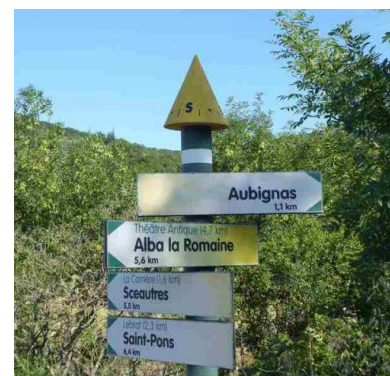
Si l'accouplement a lieu en automne, la fécondation est différée et la gestation ne commence qu'au printemps. Après deux mois de gestation, chacune met bas en été d'un unique jeune. L'allaitement dure de 4 à 6 semaines et le jeune prend alors son envol et va chasser les insectes.

En France, ces mammifères inoffensifs sont tous protégés. Continuons de les aider en conservant leurs milieux de vie : haies, vergers, prairies, rivières bordées d'arbres, vieux arbres, combles, grottes.

Merci pour elles !

ENTRETIEN ET BALISAGE DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Au cours du printemps 2019, le débroussaillage et le balisage de nos trois sentiers de randonnées ont été réalisés par des bénévoles, des élus et un chantier d'insertion commandité par la communauté de communes ARC. Merci à eux pour ce travail fastidieux qui permet à tous de découvrir notre commune dans les meilleures conditions.



**C'EST LA RENTRÉE DES
ASSOCIATIONS**

Nous avons un village riche d'associations très actives. En cette rentrée, c'est le moment de les contacter afin de les soutenir dans leur fonctionnement.

BALA YOGA a pour but la promotion, la connaissance et la pratique du Hatha Yoga.

Contact : Anne CHAUMAZ, professeure de yoga

☎ 09 64 18 65 65 / 06 10 42 70 81



L'association **LES ÉCOLIERS D'AUBIGNAS** regroupe les personnes qui s'intéressent à l'école publique du village et apportent un soutien financier, une aide matérielle pour permettre la réalisation de projets à l'école (sorties, visites, lotos, gouters, fêtes ...).

Contact : Mathieu LAURENT, Président ☎ 06 84 20 71 25

LA PIE SUR L'AMANDIER contribue au développement culturel et touristique d'Aubignas ainsi qu'à la protection de son patrimoine et de son environnement.

L'association propose des manifestations culturelles (expositions, théâtre, spectacles). La buvette est un lieu de rencontre et de convivialité.

Contact : Marion GOUJON, Présidente ☎ 06 09 04 57 73



LES VALÉRIANES est le club des aînés ruraux. C'est l'occasion de se retrouver le mercredi pour des jeux de société, boules...

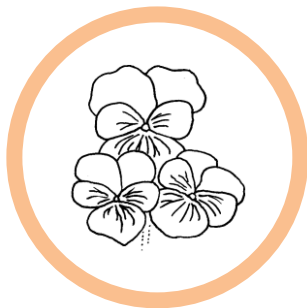
Contact : Dominique UCCHEDDU, Présidente ☎ 06 64 25 71 88

L'A.C.C.A. a pour objet de contribuer à la gestion de la faune sauvage dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes. Elle organise techniquement la chasse.

Contact : Norbert TEYSSEYRE ☎ 04 75 52 46 12



ÉTAT CIVIL



Henria Ollier le 18 août

OCTOBRE

Samedi 5, lecture musicale avec la SMAC 07 en partenariat avec les Cafés Littéraires, à 20h30, salle Le Préau, entrée libre. Une musique entre post-rock et jazz libertaire s'articule avec la voix magnétique de Marine Pellegrini.

Dimanche 6, à 11h, locale de la buvette, vernissage des peintures figuratives de Dominique MANCHET.

« **Opération brioches** » pour l'ADAPEI 07, le **jeudi 10** à 16h30 à l'école et le **samedi 12** à partir de 9h à Pignatelle, par les membres du CCAS.

NOVEMBRE

Lundi 11, commémoration du 11 novembre, départ à 11h devant la mairie.

DÉCEMBRE

Mercredi 4, repas de fin d'année des adhérents de l'association Les Valérianes

Samedi 14 à 12h, repas des aînés, salle Le Préau.

Vendredi 20, goûter de Noël proposé par les Écoliers d'Aubignas, salle Le Préau.

AGENDA

INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h